Image not found or type unknown

deuxième terrasse proche limite de propriété

Par **ladysc28**, le **11/07/2023** à **11:40**

Bonjour,

Propriétaire depuis 14 ans d'une maison en lotissement, nous avons des nouveaux voisins depuis 2 ans, et pour la petite info chaque maison du quartier a une terrasse soit devant soit derrière, ça alterne en fait, afin de conférer à chacun son intimité et je pense éviter le bruit à ses voisins de droite et gauche,

sauf que mes nouveaux voisins qui ont leur terrasse devant et nous derrière, ont fait une deuxième terrasse en bois entre nos deux maisons, à la limite de leur haie (qui se meurt au passage) ce qui fait qu'on entend tout quand ils sont sur leur nouvelle terrasse, et bien entendu ils commencent à y rester tard le soir etc...

il y a 2 semaines, le voisin avait demandé un devis à mon mari pour lui faire une terrasse en béton à cet endroit mais mon mari l'a recadré gentillement en disant que cela allait nous déranger, vis-à-vis, bruit, etc... mais le voisin n'en a fait qu'à sa tête...

quel recours peut-on utiliser ?

Par **Visiteur**, le **11/07/2023** à **11:49**

Bonjour,

Commencez par relire les statuts de votre lotissement pour voir si le voisin avait le droit d'ajouter cette trerrasse.

Si oui, vous devez prendre un avocat pour une procédure de "trouble anormal de voisinage". Mais rien n'est gagné d'avance.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés